

ENTRE CONTRAINTES ET IDEAUX : QUELLE POLITIQUE LINGUISTIQUE POUR LE CAMEROUN ?

Ozias MBIDA

Université d'Angers/Université catholique de l'Ouest,
doctorant, Laboratoire CIRPaLL, équipe de recherche LICIA.
ozimbida@yahoo.fr

Résumé

Les différents modèles de politique linguistique appliqués au Cameroun depuis la période coloniale allemande jusqu'à nos jours semblent être définis à partir des objectifs à atteindre au mépris des contraintes du paysage ethnolinguistique local. Le Cameroun indépendant a adopté le français et l'anglais comme langues officielles avec pour ambition la réalisation de l'unité linguistique et culturelle du pays. Cette perspective a permis au contraire le réaménagement du paysage linguistique au profit du français. Une situation qui s'est soldée par une crise où la langue française paraît mise en cause parce qu'empiétant dans le domaine de l'anglais et faisant ombre aux langues nationales. Des solutions proposées, l'idée de réduction de l'influence du français revient avec une certaine récurrence.

Une telle proposition ne semble pas à notre avis répondre à la question. Ce qui est en cause, ce n'est pas la langue française elle-même, mais les paramètres de son emploi. Aussi, pensons-nous que le Cameroun a intérêt à résoudre sa crise sociolinguistique actuelle dans le cadre d'une politique linguistique adéquate, correspondante à son environnement et à ses objectifs. Un tel modèle de politique linguistique s'ouvrira forcément sur la perspective de mixité linguistique qui caractérise le pays. Lequel reconnaîtra le rôle joué par les langues nationales tout en légitimant les langues étrangères dans leur dimension réelle.

Mots clés : politique linguistique, contexte, posture, modèle.

Abstract

The different models of language policy applied in Cameroon from the German colonial period to the present day seem to be defined on the basis of the objectives to be achieved in defiance of the constraints of the local ethnolinguistic landscape. Independent Cameroon has adopted French and English as official languages with the ambition of achieving the country's linguistic and cultural unity. This perspective has, on the contrary, enabled the rearrangement of the linguistic landscape for the benefit of French. A situation which ended in a crisis where the French language seems questioned because it encroaches on the field of English and shadows the national languages. Of the solutions proposed, the idea of reducing the influence of French comes up with a certain recurrence.

In our opinion, such a proposal does not seem to answer the question. What is at stake is not the French language itself, but the parameters of its use. Also, we believe that Cameroon has an interest in resolving its current sociolinguistic crisis within the framework of an adequate language policy, corresponding to its environment and its objectives. Such a model of language

policy will necessarily open up to the perspective of linguistic diversity that characterizes the country. Which will recognize the role played by national languages while legitimizing foreign languages in their real dimension.

Keywords: *linguistic policy, context, posture, model.*

Introduction

De l'extension de la langue française en Afrique Subsaharienne, Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca (2005 : 21) retiennent la conquête militaire comme l'unique voie de pénétration : « En Afrique Subsaharienne, disent-ils, c'est une quinzaine d'Etats africains francophones qui furent peu à peu conquis à partir du milieu du XXe siècle pour former l'Afrique occidentale française (AOF) et l'Afrique équatoriale française (AEF), jusqu'aux indépendances de 1960. » Ainsi, considérer le moyen militaire comme le dénominateur commun de la conquête par la France de ses territoires paraît objectif mais n'explique pas, à lui seul, le complexe mouvement d'ancrage du français en Afrique.

S'agissant particulièrement du Cameroun, le moyen militaire fut un moyen parmi d'autres ayant facilité l'implantation du français dans ce territoire.

Faut-il rappeler que le Cameroun fut une colonie allemande de 1884 à 1914, territoire sous mandat de la SDN¹ puis sous tutelle de L'ONU² entre 1914 à 1960. C'est principalement à ce titre que le français et l'anglais s'implantent au Cameroun. C'est ce qui explique le morcellement du territoire en deux entités linguistiques, anglaise d'une part, avec 1/5^e du territoire ; et française d'autre part, avec 4/5^e du territoire.

Malgré ce morcellement, le Cameroun est demeuré statutairement une entité unique, qui a pu se reconstituer en un Etat fédéral puis unitaire avec les indépendances, et avec pour statut linguistique le bilinguisme français/anglais.

Ce statut linguistique est aujourd'hui en crise. Il se peut que l'environnement sociohistorique qui le justifiait ait évolué. D'où les multiples remous autour des questions de langue et d'identité.

Concrètement, que représente aujourd'hui la politique linguistique du Cameroun ? Autrement dit, quelle est la pertinence de ce modèle linguistique où le paysage sociolinguistique est structuré autour des langues étrangères ? L'article s'intéresse particulièrement à la place de la langue française dans ce paysage : Comment cette langue en arrivée est à occuper cette position centrale au cœur de la vie sociale et culturelle ? Qu'est-ce qui explique la fébrilité que l'on observe autour de cette langue ? En sortir exige une reconfiguration de la politique linguistique du Cameroun. Mais quelle posture, quel modèle d'aménagement linguistique

¹ SDN. Société Des Nations, devenu Organisation des Nations Unies à partir de 1946.

² Organisation des Nations Unies

correspondrait à l'environnement linguistique si spécifique qu'est le Cameroun ? Nous commencerons par présenter le Cameroun linguistique, tel qu'il apparaît aujourd'hui dans les imaginaires. Puis nous analyserons le cadre de la politique linguistique du Cameroun. Enfin nous nous intéresserons aux critères nécessaires pour une politique linguistique adaptée au Cameroun.

I- Le paysage linguistique Camerounais

I-1. Le français : une présence dominante

A l'échelle de l'Afrique, le Cameroun fait partie des grands pays locuteurs du français. Selon le rapport 2018 de l'organisation internationale de la francophonie, il est l'un des trois pays de l'Afrique francophone ayant le plus de potentialités de scolarisation en français de sa jeunesse. De plus, 70% de la population des grandes villes telles que Yaoundé et Douala s'expriment en français et plus de 60% des populations des mêmes villes savent lire et écrire le français.

Ainsi, comparé à la langue anglaise et aux langues nationales, le français semble de loin dominer la vie publique au Cameroun. Patrice Tchouala et Hervé Efon (2005) constatent que « l'aire de prédilection de l'anglais est circonscrite à deux régions sur les dix que compte le Cameroun, le français est la première langue officielle dans les huit autres régions ». En fait, le français comme l'anglais n'ont, semble-t-il, fait que consolider leur position, chacun dans sa zone d'ancrage colonial.

Cette sanctuarisation des deux langues dans leur zone de confort a eu pour conséquence la sécurisation des identités linguistiques française et anglaise. Ce qui a longtemps donné l'impression que le bilinguisme français / anglais au Cameroun est un modèle de politique linguistique abouti. D'où sa célébration par les politiques comme un « acquis » de l'unité nationale.

Sur un autre plan, cette sanctuarisation a conduit à un phénomène d'endogénéisation linguistique du français. Cette endogénéisation est manifeste à la fois à l'oral et à l'écrit.

Sur le plan de l'expression orale, elle permet une représentation territoriale du français au Cameroun en quatre pôles. Dans leur article sur les variations linguistiques du français au Cameroun, Wamba et Noumsi (2003) montrent que le français parlé au Cameroun connaît une variation déterminée par quatre accents :

L'accent de la région de l'ouest ou l'accent Bamiléké, qui se caractérise la confusion entre « r » et « l » ; l'ajout d'un [k] à la fin des voyelles nasales ; les consonnes /k/ et /g/ qui tendent à remplacer la consonne « r » en position implosive et enfin la prononciation moins marquée des consonnes apico-dentales /r/, /l/, /n/ quand elles interviennent en position implosive.

L'accent de la région du nord qui se traduit par : « une élocution rapide et tendue avec des sons très aigus » (MENDO ZE, 1990 : 80). Par conséquent, le son /r/ se prononce « rrr ». Les consonnes chuintantes /ʒ/, /ʃ/ sont remplacées par les sifflantes /z/, /s/; etc.

Dans l'accent de la région du littoral, l'écart se caractérise par le remplacement systématique des voyelles /ø/, /œ/, /o/, /y/ qui n'existent pas dans la langue maternelle par les voyelles /u/ et /i/.

Enfin, chez les locuteurs du français des régions du sud et du centre, on observe une labialisation des consonnes intervenant avant la voyelle « o ». Globalement, les voyelles antérieures arrondies : /y/, /ø/, /œ/ sont remplacées /i/, /e/, /u/.

A l'écrit, et selon les mêmes auteurs, il se constate au niveau lexical et sémantique des phénomènes de désémantisation/resémantisation des mots, de dérivation impropre, de translation, de modification de collation, de dérivation suffixale et de néologisme. Vient enfin le foisonnement des particularismes morphosyntaxiques.

Dans l'ensemble, les variations phonologiques, les écarts sémantique et syntaxique avec la norme, ont abouti à l'émergence d'un français local et avec lui, une norme endogène. Malgré ces variations, le français au Cameroun semble remplir avec satisfaction les fonctions institutionnelles et sociales attachées à son statut. On peut, d'un regard hâtif, être tenté de conclure que le triomphe du français au Cameroun est le résultat d'une politique linguistique gouvernemental qui a porté ses fruits.

Cependant, tirer une telle conclusion sur le français au Cameroun, c'est, d'une part, faire abstraction dans l'analyse du contexte sociohistorique ; et d'autre part, faire preuve d'ignorance de l'environnement sociolinguistique réel de ce pays. Prétendre mener une analyse aboutie sur la question, c'est dépasser certains points attachés à une vision figée des langues pour l'appréhender autrement.

1.2. Le Cameroun de la diversité linguistique

Le Cameroun est, de par le profil physique de ses populations, de par les coutumes matérielles de celles-ci, de par leurs modalités d'occupation de l'espace, de par les langues qui y sont parlées, les croyances qui y ont cours, considéré comme l'Afrique en miniature.

Ce qui suppose que le pays est fait de la pluralité des langues et de la diversité des cultures que regorge l'Afrique. A cet effet, Adalbert Owona (1973 :16-17), présentant le territoire précolonial qui est devenu le Cameroun affirme :

On ne comptait pas moins d'une centaine de groupes ethniques différents parlant chacun son dialecte adorant chacun ses dieux possédant chacun son histoire ses coutumes et ses

traditions. Les systèmes politiques allaient du type non étatique chez les populations bantou de la forêt sud-camerounaise et les populations dites païennes du Nord-Cameroun aux formes étatiques du pouvoir des petits royaumes côtiers, des chefferies Bamiléké, des royaumes Bamoun et Tikar, les principautés Kotoko, les sultanats et lamidats du Nord-Cameroun etc. De la même manière, les structures sociales variaient du type clanique égalitaire au type féodal fortement hiérarchisé.

Disons sommairement que le Cameroun d'aujourd'hui, dans sa mouture socioculturelle, garde encore tous les traits de cette diversité culturelle historique. Sa population est partagée entre les croyances chrétienne, animiste, islamique ; les membres des ethnies sont de tradition éleveurs, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, commerçants ; ils habitent la savane, la forêt, les rivages et les montagnes. Ils parlent les mêmes langues que les peuples du nord, du sud, de l'est et de l'ouest de l'Afrique.

Malgré la présence dominante au Cameroun du français d'une part et de l'anglais d'autre part, les ethnies, dans une proportion importante, surtout en milieu rural, continuent d'interagir entre elles dans les langues locales. C'est dire finalement que la représentation du statut linguistique réel du Cameroun devrait être un tableau de contrastes linguistiques. Ce contraste n'est pas malheureusement pris dans la représentation officielle.

Chercher à saisir ce contraste, à comprendre les conséquences de cette dualité statutaire et ses incidences socioculturelles, c'est s'intéresser à la relation sociohistorique entre les langues étrangères et nationales au Cameroun. C'est surtout interroger la politique linguistique qui a conduit à cette situation.

II. Les politiques linguistiques à l'œuvre au Cameroun

II.1. Les fondements théoriques

Pour Louis Pocher et Violette Faro-Hanoun (2000), la politique linguistique repose sur quelques principes épistémologiques qui font sa particularité. Elle nécessite à la base une vision préalable propre à une communauté, un État, un groupe d'États... Elle exige des objectifs précis et des moyens de mise en œuvre, elle demande des décisions pragmatiques et adaptées au contexte, elle exclut tout recours à l'automatisme fonctionnel des autres secteurs d'activité. Bref, une politique linguistique, à la différence la politique tout court, repose des modèles conceptuels prédéfinis et des actions pragmatiques rigoureusement articulées mais non point rigide.

Ainsi, toute politique linguistique se caractérise-t-elle par des modalités et des contextualisations particulières. Les politiques

linguistiques sont aussi multiples qu'il existe d'entités étatiques, associatives et de groupes d'intérêts pour les concevoir et les mettre en œuvre. De façon globale, les politiques linguistiques peuvent être ramenées à deux essences : essentialiste d'une part et constructiviste d'autre part.

La politique linguistique d'essence essentialiste apparaît généralement dans les situations d'exercice d'un pouvoir autoritaire nationaliste ou dans un contexte de domination culturelle d'un groupe sur les autres à l'instar de la colonisation.

Dans ce cas de figure, elle est engagée sur la voie de la réalisation d'un destin historique que l'on croit être celui d'une langue, d'une culture ou plus largement d'une identité. Elle revendique de ce fait un idéal monoculturel. Elle se manifeste par la valorisation à outrance du monolinguisme ou s'accommode d'une « diglossie sans bilinguisme » (Fishman, 1971 :).

Dans le contexte de la colonisation française en Afrique par exemple, la politique linguistique de la France reposait sur ce que Calvet (1971) appelle les « dogmes ». Lesquels sont entre autres : la surenchère linguistique, la restriction du cadre d'expression des langues et cultures locales, la conception hiérarchique des langues, la valorisation du monolinguisme pour des objectifs assimilationnistes, l'instrumentalisation de l'école comme outil d'autorité et de transformation de l'élite. Ces dogmes eux-mêmes proviennent des thèses positivistes et de « l'esprit colonialiste » de la III^e République (Mbembe :2006) et qui ont pour objectif la mise en exergue des différences, des contrastes et des singularités des groupes ethniques.

Face à l'essentialisme, existe la posture d'essence constructiviste, qui peut se décliner sous des formes variées. La politique linguistique d'essence constructiviste est liée à l'idée de la diversité linguistique et culturelle, elle valorise la pluralité linguistique des sociétés et défend le droit au multilinguisme pour la personne. Elle est associée à l'idée d'une identité culturelle hétérogène. Elle promeut l'appartenance identitaire présente de la personne et relativise ses origines exclusives passées. Elle paraît récente et émerge généralement en contexte de libéralisme démocratique ou le plus souvent dans le cadre d'une coexistence sociale pacifique. Cette politique correspond plus ou moins à ce que beaucoup d'Etats dans le monde revendiquent de nos jours.

Le Cameroun, comme la presque totalité des pays africains, est passé par les politiques linguistiques d'essence essentialiste durant sa période de colonisation.

II.2. L'influence des politiques linguistiques coloniales dans l'aménagement du paysage sociolinguistique au Cameroun

Toutes les puissances coloniales qui sont passées par le Cameroun ont eu pour tentative le réaménagement à leur profit exclusif du paysage

sociolinguistique. Ces dernières ont fait recours aux méthodes de violence symbolique et/ou physique. C'est-à-dire qu'elles ont essentiellement fait recours aux politiques linguistiques d'essence essentialistes. Mais leurs objectifs ont-ils toujours été atteints ?

En premier, l'Allemagne. Selon Zang Zang (2010), de 1884 jusqu'en 1914, l'Allemagne expérimenta au Cameroun au moins deux modèles de sa politique linguistique coloniale sans véritable succès. Le premier fut une politique d'exclusion des communautés non germaniques et de sécurisation de l'identité culturelle et de la langue allemande. Cette politique inspirée de la doctrine nationaliste du pangermanisme se manifesta par l'usage exclusif de la langue germanique par les allemands et la scolarisation des indigènes en langue Douala, provoquant une situation de diglossie sans bilinguisme.

Cette politique eût malgré tout un résultat décevant pour le colonisateur. Au lieu d'aboutir à la hiérarchisation des langues et des cultures, au développement du sentiment de rivalité entre les communautés linguistiques locales, elle a au contraire généré la fusion identitaire de celles-ci autour des Douala et le développement d'un sentiment anti allemand.

A cette politique, succéda une seconde qui se caractérisa par une ouverture précautionneuse de la langue allemande aux indigènes. Elle se manifesta entre autres par : l'enseignement en allemand, l'évangélisation et création des journaux en langue germanique... pour des objectifs très encadrés. Cette politique devait notamment maintenir les apprenants dans l'incapacité de réaliser des compétences linguistiques de niveau indépendant ou avancé, c'est-à-dire les priver d'esprit critique.

Malgré toutes ces précautions, cette autre politique n'a pu produire des résultats différents de la première. Elle a au contraire abouti à la critique puis à la contestation du système colonial. C'est toujours Zang Zang (2010), qui observe qu'avant de partir du Cameroun, l'Allemagne était obligé de couper la tête pour divers motifs à tous ceux qui parlaient sa langue et connaissaient sa culture, faisant sans doute allusion à Rudolphe Duala Manga Bell et à Martin Paul Samba deux officiers camerounais de l'armée coloniale allemande.

La langue et la culture allemande n'eurent donc pas un ancrage au Cameroun. Autrement dit, les tentatives de restructuration du paysage linguistique n'aboutirent pas à la hiérarchisation espérée. Laquelle devait refléter le rapport de force colonial. La France reprit ce projet à son propre compte dès son installation au Cameroun.

La France trouva au Cameroun un paysage linguistique plurilingue, plus ou moins inaltérée, qu'elle tentera de restructurer à sa façon et à son avantage. Elle a, semble-t-il, tiré des leçons des tentatives et des échecs des allemands. Aussi, a-t-elle déployé dans le territoire une politique culturelle et linguistique offensive visant une assimilation intégrale.

Sur le plan socioculturel, la politique de l'assimilation s'est caractérisée par la reconfiguration des ethnies du Cameroun en quelques grands groupes aux traits culturels plus ou moins uniformes, circonscrites à

l'intérieur des divisions territoriales administratives.

Sur le plan linguistique, elle s'est illustrée par le dénigrement des langues locales en leur prêtant des traits caractéristiques rudimentaires, sans liens avec l'ancrage social et le parcours historique de chaque langue. L'objectif étant de ramener les cultures et les langues, selon Carmen-Laboye (2009), à une « structure artificiellement unique »³ déterminant leur incapacité à remplir les fonctions sociales liées à la modernité. Et pour Calvet, (1971 : 130) : « Le discours colonial sur la langue n'est pas seulement raciste, ou méprisant : ce ne sont là que ses manifestations superficielles. Il est avant tout plus profondément fonctionnel, tout tendu vers un but, la justification de la glottophagie et de la politique qui l'englobe. »

Enfin, sur le plan scolaire, elle se traduit par le monolinguisme ou disons la politique de l'usage d'une langue unique, la langue Française. Jugée d'une nécessité implacable pour accéder à la modernité et donc à l'« humanité », le français est perçu par le colon à la fois comme un outil d'autorité et transformation de l'élite. Il a été rendu nécessaire au colonisé comme un instrument de socialisation et d'accès aux droits.

Tout laisse croire que les objectifs poursuivis par cette politique ont été atteints, au regard de la place que le français occupe au Cameroun. Une place qu'il « partage », dans une certaine mesure, avec l'anglais.

Comparée à la politique linguistique coloniale française, la politique linguistique anglaise fondée sur l'*indirect rule* apparaît comme plus respectueuse et plus tolérante, garante d'un espace d'expression plus importante pour les langues et les cultures.

Mais le territoire camerounais sous occupation britannique, le southern Cameroon, n'a pas bénéficié de la souplesse de ce mode d'administration coloniale au même titre que les colonies telles que le Nigéria, le Kenya ou l'Ouganda. La faute, semble-t-il, est à l'arrivée tardive de ce territoire dans une fédération fondée depuis presque un siècle. D'où sa position marginale. Selon Pierre Fandio (2008 : 28) : « Le southern Cameroon n'a jamais véritablement bénéficié d'une attention particulière de la part des autorités de tutelle, britanniques », concluant, à travers l'observation de la qualité des infrastructures scolaires et routières de la colonie, à une négligence bienveillante.

Car en réalité ce territoire a subi, de par son rattachement administratif à la grande colonie nigériane, une double colonisation. Les fonctionnaires coloniaux étaient des Ibo venant du Nigéria. De même, le crédit financier accordé à cette colonie transitait par Lagos puis Calabar au Nigéria avant d'arriver à Buea, avec à chaque étape des prélèvements conséquents.

³Husti-Laboye, Carmen, La diaspora coloniale en France, Différence et Diversité, Limoges, PUL, 2009

Ainsi, la politique linguistique anglaise dans le Southern Cameroon fut véritablement inopérante faute de faisceaux d'infrastructures culturelles capables de l'implémenter. Jusqu'à l'indépendance du territoire en octobre 1961, on n'y dénombrait que quelques écoles missionnaires, trois établissements secondaires, aucune université ni bibliothèque publique ni imprimerie... Choses qui expliquent en partie l'expansion du pidgin-english dans ce territoire, synonyme d'une culture anglaise au rabais.

Avec l'indépendance, ce territoire a eu pour tout héritage linguistique et culturelle un système administratif et un embryon de système éducatif et judiciaire anglais qui ont servi de jalons pour bâtir l'Etat fédéral du Cameroun occidental.

En somme, les allemands, les français et dans une certaine mesure les anglais ont appliqué au Cameroun une politique linguistique d'essence essentialiste avec des résultats contradictoires. L'Allemagne connut un échec systématique. L'Angleterre s'y employa sans conviction. Seule la politique linguistique de la France a abouti, avec pour conséquence la restructuration profonde du paysage linguistique et le rôle prépondérant du français dans la vie sociale et culturelle.

L'indépendance de 1960 devait ouvrir la voie à d'autres perspectives, y compris celle non moins idéal d'un paysage linguistique reconfigurée autour d'une langue nationale, telle que le rêvait l'UPC de Ruben Um Nyobe. En effet, le programme d'indépendance de ce parti politique prévoyait l'usage du fufuldé comme langue nationale. La perspective d'un paysage linguistique reconstitué pour des besoins d'équilibre entre langues nationales et étrangères, entre le français du Cameroun oriental et l'anglais du Cameroun occidental restait possible, dans le pire des cas. Le Cameroun indépendant se donna-t-il les moyens et la volonté nécessaire pour atteindre l'un ou l'autre de ces buts ? Quelle a été la politique linguistique du Cameroun ces soixante dernières années ? En a-t-elle vraiment une ? Pour quelles conséquences ?

III. Les politiques linguistiques au Cameroun depuis 1960

L'histoire officielle du Cameroun semble aussi être son histoire linguistique depuis les indépendances.

Le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun oriental devient un Etat indépendant avec le français comme langue officielle. Le 1^{er} octobre 1961, le Cameroun occidental ou Southern Cameroon devient à son tour indépendant, avec l'anglais comme langue officielle. Les deux états fédèrent pour former un seul Etat fédéré avec le français et l'anglais comme langue officielle. Et avec la juxtaposition linguistique, se juxtaposent les institutions que chacun des Etats a hérité de la colonisation.

Le 20 mai 1972, un referendum est organisé qui fait passer les deux Etats du statut de la fédération à celui d'Etat d'unitaire, avec la volonté de fusion des institutions. Une fusion limitée aux seules institutions politiques,

(parlements et exécutifs fédéraux) laissant de côté les institutions judiciaires et éducatives, déjà ouvertes d'une façon ou d'une autre aux influences anglaises et françaises.

Le contexte culturel et linguistique actuel au Cameroun est celui d'une pleine crise dont les dimensions sont multiples. Crise linguistique non seulement entre anglophone et francophone, crise non seulement entre le français et l'anglais mais aussi entre les langues officielles et les langues nationales.

L'Etat unitaire né en 1972 essaie malgré tout de survivre dans un environnement qui connaît des mutations sociohistoriques et socioculturels rapides.

Déjà en 1985, face à la crise politique (nord/sud) que traversait le pays, et dans le contexte du « renouveau » politique, eût lieu un colloque sur l'identité culturelle nationale camerounaise qui se solda par deux propositions majeures sur la question des langues.

La première, émanant de Jacques Fame Ndongo (1985) prône une thèse proche des théories culturelles essentialistes et considère que les langues nationales sont dans une position qui ne leur permet pas de participer activement à la construction de l'unité nationale. D'où la nécessité de garder les langues étrangères telles que le français et l'anglais, seules capables de remplir la fonction unificatrice.

La deuxième proposition vient d'Engelberg Mveng (1985) qui conçoit que l'identité culturelle camerounaise est fondée sur une mixture identitaire antérieure à la colonisation. Il pense de ce fait qu'il y a une identité culturelle camerounaise déjà constituée parce qu'elle est une unicité composé des particularismes géographiques, historiques, artistiques, linguistiques, culturels, culturels, culinaires vestimentaires et symboliques historiquement entrés en symbiose. Dans ce contexte, les langues officielles française et anglaise n'ont pas l'importance qu'on leur prête, celle de facteur primordiale de l'unité nationale. C'est sans surprise que sa proposition sera rejetée.

En 1991, le retour au multipartisme et à la liberté d'association a apporté la revendications par les communautés ethniques d'espace d'expression culturelle et linguistique plus grande. C'est par la loi sur la liberté des associations que l'Etat a répondu à la demande.

Depuis 2016, le Cameroun traverse une crise identitaire meurtrière qui oppose les militants sécessionnistes aux forces gouvernementales. Les solutions politiques et culturelles abondent. Mise en place du grand dialogue national, création de la commission nationale du bilinguisme, renforcement de l'autonomie des systèmes judiciaire et éducatif de type anglo-saxon.

Les multiples solutions du gouvernement à la crise apparaissent comme des tâtonnements qui sont la démonstration de l'inadéquation du modèle d'aménagement linguistique dit « bilingue » au contexte camerounais actuel.

Les solutions ponctuelles apportées aux crises linguistiques

montrent surtout qu'il n'existe pas au Cameroun, depuis les indépendances, une politique linguistique élaborée pour répondre aux préoccupations spécifiques du paysage sociolinguistique camerounais sur la durée. Ce que l'on présente comme la politique linguistique du Cameroun ne renvoie pas une vision culturelle spécifique inhérente au contexte camerounais. Les actions menées en faveur des langues à diverses situations ne nous semblent pas être des actions de politique linguistique mais des actions politiques en réponses aux attentes générées par le manque d'une politique linguistique. Celles-ci ne sont pas à confondre avec une initiative de politique linguistique du fait de leur désarticulation les unes par rapport aux autres, du fait que la survenue de ces actions est liée à des contingences sociopolitiques, et enfin du fait du contexte souvent critique de leur application. S'il faille y ajouter l'idée que le Cameroun n'a vraiment pas souverainement choisi le modèle d'aménagement linguistique qu'il assume depuis 60 ans, il y a bien lieu de conclure que le bilinguisme français/anglais du Cameroun est la conséquence d'une influence coloniale plutôt qu'un choix souverain de politique linguistique.

Par contre, il existe bien au Cameroun une politique linguistique du français et une autre politique linguistique de l'anglais dont le gouvernement n'a pas l'initiative. Le caractère juxtaposé du bilinguisme camerounais et la neutralisation des initiatives locales que cela occasionne expose systématiquement la sphère nationale aux influences des politiques linguistiques d'origine anglaise et française, et/ou au moins francophone et anglophone. Or il n'y a qu'à travers une politique linguistique et culturelle que l'on peut maîtriser sa sphère identitaire nationale parce qu'une politique linguistique implique inéluctablement la maîtrise de la dynamique sociohistorique et socioculturelle locale.

Peut-être que c'est là l'implicite qu'il importe de dérouler afin de comprendre les sentiments contradictoires que soulèvent la langue française dans cet espace.

IV. Le français, langue de polarisation

D'une sanctuarisation pacifique entre le français et l'anglais durant la période coloniale, le Cameroun est devenu un sanctuaire de violence linguistique après les indépendances, à cause de l'absence d'une politique linguistique endogène pour occuper l'espace.

Il s'agit en l'occurrence de la violence du français contre l'anglais. Manifeste d'abord, par des attitudes de protectionnisme culturel : enseignement tardif de l'anglais aux francophones, rareté de livres en anglais dans les bibliothèques et les librairies francophones. Ensuite par des attitudes de captation de l'élite anglophone. Car en effet, les anglophones qui tenaient à s'insérer dans l'espace public formel et fonctionnel sont systématiquement contraints à l'adoption du français. Biyouha Assomo (2003) constate que jusqu'au milieu des années 1990,

date de la création de la première université anglophone, 9 étudiants anglophones sur 10 faisaient leurs études supérieures à l'université de Yaoundé qui est une université francophone.

D'autre part, et dans sa relation avec les langues nationales, le français semblait obliger celles-ci à se positionner et à se redéfinir en permanence par opposition à lui. Ainsi, le français est la langue de la modernité et les autres langues de tradition. Ainsi le français est la langue de communication publique et les langues locales réservées à la sphère domestique. Ainsi le français est la langue de la science, de l'objectivité et de la littérature écrite et les autres langues, celles des croyances subjectives, de l'oralité et de socialité inférieure. Sur ce plan, même la recherche est mise à contribution. Elle se caractérise par l'étude permanente du contact entre le français et les langues nationales comme si l'on assurait la veille autour de la langue française pour éviter sa contagion par l'environnement linguistique d'accueil.

Cette mise à l'écart de l'anglais et des langues nationales correspond à ce que Calvet (1971) appelle un « champ d'exclusion linguistique » et qu'il considère comme une situation d'abus, du moins le supra pouvoir d'une langue sur un champ linguistique. Aussi, explique-t-il : « si la langue n'est toujours pas ici une superstructure, son statut de langue exclusive ou de langue tendant à se développer sur un champ d'exclusion est, lui, superstructurel. » (Calvet, 1971 : 65).

Une fois encore, après une certaine réussite de sa politique d'assimilation culturelle à la période coloniale, le français triomphe dans la période post colonisation en devenant une superstructure dans le paysage linguistique camerounais, faisant ainsi totalement ombrager au plurilinguisme de la société et mettant à mal le bilinguisme français/anglais.

Cette domination « superstructurelle » du français qui semblait une évidence dans les années 60, 70, et même 80 commença à devenir problématique à partir des années 1990. L'unanimité semble faite sur l'idée d'un nécessaire réaménagement du bilinguisme français/anglais afin de l'adapter aux contraintes du nouvel environnement, aux exigences institutionnelles de démocratie et enfin aux multiples attentes à caractère identitaire.

Ainsi, entre autres problèmes, la langue française apparaît au Cameroun comme l'un des problèmes à résoudre pour un retour à l'équilibre du paysage linguistique. Mais au lieu de chercher des solutions aux problèmes linguistiques du Cameroun, en dehors de tout cadre adéquat, c'est-à-dire de la politique linguistique, ne faudrait-il pas commencer par les préalables ? Autrement dit, penser à la conception de la politique linguistique qu'il faut au Cameroun, et par là amorcer la résolution de ses multiples problèmes identitaires ?

V. Quelles perspectives pour une politique linguistique camerounaise

La rigidité du comportement, la violence physique, la précipitation décisionnelle et les mésaventures qui résultent des attitudes politiques camerounaises rappellent à certains égards les tâtonnements des autorités coloniales allemandes. En sortir est une urgence vitale mais en sortir par l'itinéraire indiqué serait certainement plus bénéfique.

Des propositions d'aménagement linguistique existent qui donnent un aperçu de ce que pourrait être le schéma d'une politique linguistique camerounaise.

Le schéma de Tadadjeu (1985) nommé le « Trilinguisme extensif » viserait principalement à corriger les imperfections du bilinguisme français/anglais en lui associant une langue locale qui soit avant tout la langue maternelle de l'enfant. Développé dans une perspective éducative, son modèle de planification linguistique et culturel élabore un nouveau profil culturel de camerounais, plus ancré dans sa culture et s'exprimant à l'oral et à l'écrit dans sa langue maternelle. En même temps, ce modèle établit une nouvelle hiérarchie linguistique et culturelle en donnant la primauté de l'enseignement aux langues et cultures nationales. En d'autres termes, elle propose de commencer la scolarisation par la langue maternelle pour l'étendre aux langues officielles. La finalité est d'intégrer les langues nationales dans les usages des communications sociales et professionnelles au même titre que le français et l'anglais.

A la suite de Tadadjeu, Tabi Manga (2000) propose le « Quadrilinguisme ». Celui-ci intègre au Trilinguisme extensif les langues à vocation véhiculaire sur le plan national, à savoir le Ffulde, le Beti-fang (qui regroupe Ewondo et Bulu), le Douala et le Basaa. Il est, comme celui de Tadadjeu, développé dans une perspective éducative et se donne pour vocation de répondre à tous les besoins linguistiques des camerounais sur différentes échelles.

Ces deux modèles d'aménagement linguistique ont le mérite de sortir la question de la langue au Cameroun du cadre du « bilinguisme français/anglais » devenu dogmatique, pour l'inscrire dans le champ de la pluralité linguistique et de la diversité culturelle, soucieux de refléter l'environnement socioculturel réel.

Mais selon Feussi (2008), les théories des deux auteurs semblent sorties des analyses *in vitro*, c'est-à-dire menées sans contact avec la réalité. La non prise en compte des déterminants sociopolitiques ainsi que des facteurs sociohistoriques lui fait conclure au caractère idéal des propositions.

Que les modélisations linguistiques soient immatures ou pas, une chose est acquise : l'idée que la politique linguistique à venir du Cameroun s'édifiera à partir de la représentation d'un Cameroun plurilingue. L'idée aussi que le bilinguisme français/anglais a connu son heure de gloire.

Considérer que le plurilinguisme est la caractéristique fondamentale de la société camerounaise, c'est reconnaître qu'il existe au Cameroun une autre dimension sociohistorique et sociolinguistique que celle qui justifie le modèle du bilinguisme français/anglais. C'est se rapprocher de la théorie de la « mixité » socioculturelle d'Engelbert Mveng.

En fin de compte, quels que soient les idéaux à défendre, une politique linguistique ayant pour cadre le Cameroun, devrait à notre avis reposer sur un minimum de principes contextuels convergents. Il est devenu impossible d'édifier une politique linguistique en s'en tenant uniquement aux objectifs à atteindre sans se soucier du contexte sociohistorique et de l'environnement ethnolinguistique. Forcément, l'on partira désormais du contexte vers l'objectif et non de l'objectif vers le contexte. Une politique linguistique viable au Cameroun, c'est aussi une politique définie dans des conditions de transparence sociopolitique et de lisibilité sociohistorique et socioculturelle. Elle doit au maximum favoriser la relation horizontale entre les langues au détriment de la relation verticale et rigide que l'on connaît depuis les indépendances. La flexibilité et l'adaptabilité seront les critères de pertinence des modèles d'aménagement linguistique.

Une politique linguistique qui remplirait ces conditions sera sans commune mesure, à la fois un instrument de régulation socioculturelle mais aussi de valorisation des langues et des identités.

Conclusion

L'expérience camerounaise nous montre que loin d'être un luxe, la politique linguistique est d'une nécessité certaine dans la vie des organisations, et surtout des Etats multiethniques comme la Cameroun. Mais en même temps, la survenue d'une politique linguistique ne va de soi. Prendre des décisions politiques ou entreprendre des actions politiques à finalité linguistique n'est pas toujours l'expression d'une politique linguistique.

Les colonisations germanique, française et anglaise se sont caractérisées par des politiques linguistiques à essence essentialiste, conduisant au réaménagement du paysage linguistique en faveur des langues colonisatrices. Depuis son indépendance en 1960, le Cameroun n'a pu mettre en place une politique linguistique répondant aux contraintes de son paysage linguistique et à ses idéaux politiques, à la fois faute de vision aboutie et de courage politique.

Par conséquent, le modèle d'aménagement linguistique mis en place n'a pas permis, au bout de 60 ans d'indépendance, d'atteindre l'objectif projeté, à savoir la réalisation de l'unité nationale. Au contraire, il a permis à la langue française de faire du Cameroun une sorte de « zone d'exclusion linguistique ». Le Cameroun traverse aujourd'hui une crise politique et sociale née de la contestation de ce modèle d'aménagement linguistique.

Ce contexte critique a fini par faire du français au Cameroun une

langue de polarisation des sentiments identitaires. Une certaine opinion pense que réduire l'influence du français serait la solution. Des solutions suscitées dans le cadre des crises actuelles du pays semblent tous aller dans ce sens. Pour nous, la texture ethnique du Cameroun et l'histoire de ses populations, vieille de plusieurs siècles, semble indiquer la voie à suivre. Chercher des solutions dans le champ de la politique de façon générale permet certes d'apporter des solutions aux problèmes urgents mais ne constitue pas une perspective de politique linguistique. C'est à mon avis, plutôt vers la recherche d'une politique linguistique consensuelle qu'il faut aller.

Bibliographie

Biyouha Assomo, Agathe, (2003) « Le français dans le sous-système anglophone », Mémoire de DEA, université de Yaoundé I, <http://www.eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org>, consulté en février 2020.

Calvet, Louis-Jean, (1974) *Linguistique et Colonialisme, Petit traité de glottologie*, Paris, Payot.

Cuq, Jean Pierre, et Gruca, Isabelle, (2005), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG, « Français Langue Etrangère », 504 p, (1^{ère} édition en 2002).

Fandio, Pierre, (2012), *Les Lieux incertains du champ littéraire camerounais contemporain*, L'Harmattan, Yaoundé.

Fischman, Joshua A., (1971), *Sociolinguistique*, Paris, Nathan.

Feussi, Valentin, (2006), « Une construction du français à Douala - Cameroun, Thèse de doctorat, Université François Rabelais de Tours. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00384974v1>, consulté en octobre 2019

Husti-Laboye, Carmen, (2009), *La diaspora coloniale en France, Différence et Diversité*, Limoges, PUL.

Mbembe, Achille (2000); *De la Postcolonie, Essai sur l'imaginaire politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.

Mendo Zé, Gervais et al., Synthèse bibliographique des travaux de recherche sur la langue française au Cameroun; in Gervais MendoZe, (éd.), *Le français, langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*; Paris : Publisud; 1999, pp. 339-346.

Mendo Zé, Gervais et al., (1999) « Synthèse bibliographique des travaux de recherche sur la langue française au Cameroun »; in Gervais

Mendo Ze, (éd.), *Le français, langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*; Paris : Publisud; pp. 339-346.

Mveng, Engelberg (1985) « Existe-t-il une identité culturelle camerounaise ? » In Actes de Colloque l'identité culturelle camerounaise Ministère de l'information et de la Culture, Yaoundé.

Mveng, Engelberg (1985) « Existe-t-il une identité culturelle camerounaise ? »; in Actes de Colloque : *l'identité culturelle camerounaise*. Ministère de l'information et de la Culture, Yaoundé.

Owona, Adalbert., « La naissance du Cameroun (1884-1914) ». In: Cahiers d'études africaines, vol. 13, n°49, 1973. pp. 16-36; http://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1973_num_13_49_2724, consulté en juin 2018.

Pie-Claude Ngumu, (1985), « général introduction to the colloquium theme and methodology » ; in *L'identité Culturelle Camerounaise*, Ministère de l'information et de la Culture, Yaoundé, PP19-22.

Porcher, Louis, et Faro-Hanoun, Violette, (2000), *Politiques linguistiques*, Paris, l'Harmattan.

Tabi Manga, Jean, (2000), *Les politiques linguistiques du Cameroun : essai d'aménagement linguistique*, Paris, Karthala.

Tadadjeu Maurice, (1985) « Pour une politique d'intégration linguistique camerounaise. Le trilinguisme extensif » in Actes de colloque *Identité culturelle Camerounaise*, Ministère de l'information et de la Communication, Yaoundé.

Tchouala, Patrice et Efon, Hervé (2013), « *Les dynamiques démolinguistiques au Cameroun de 1960 à 2005 : un éclairage à travers les données des recensements* », *Rapport de recherche de l'ODSEF*, in Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval.

www.odsef.fss.ulaval.ca > sites > [odsef.fss.ulaval.ca](http://www.odsef.fss.ulaval.ca) >

Consulté en décembre 2019.

Vigner, Gérard, (2001), *Enseigner le français comme langue seconde*, Paris, CLE International, .

Wamba, Rodolphe Sylvie et Noumssi, Gerard Marie, (2003), « Le Français au Cameroun Contemporain : statuts, pratiques et problèmes sociolinguistiques » ; In revue électronique internationale de sciences du langage *SudLangues*, n° 2, pp. 1-20. <http://www.sudlangues.sn/>, Consulté en mai 2020

Zang Zang, Paul, (2010) « *La Dégermanisation Du Cameroun* », In Revue Electronique Internationale De Sciences Du Langage *Sudlangues* N° 14 – pp 79-104, <http://www.sudlangues.sn/>, consulté en mars 2019.